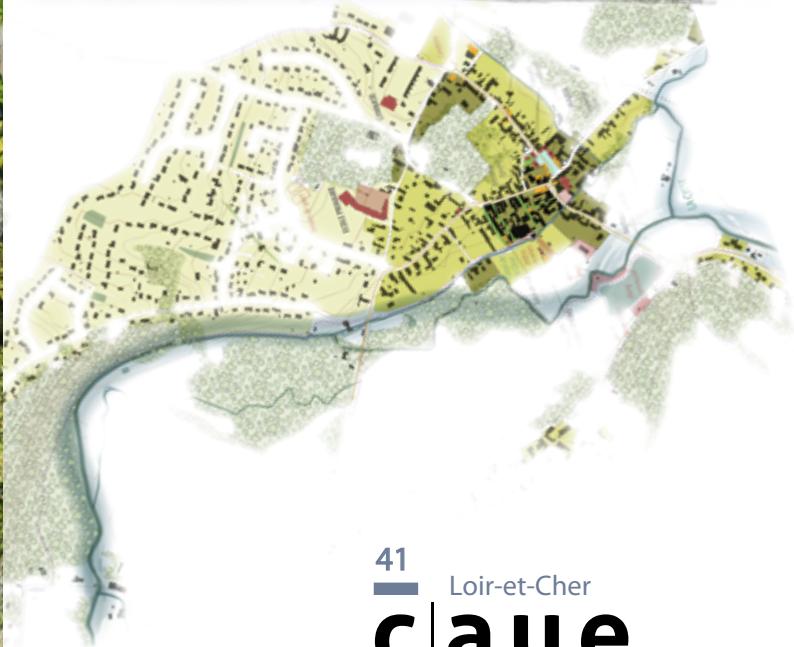


# CAUE 41

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



2024

41  
Loir-et-Cher  
**c|a.u.e**

Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

# SOMMAIRE

PAGE 1 EDITO

## CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS

- 2-23 **Accompagner la transformation des idées en projets**  
Selommès / Sassay / Vallières-les-Grandes / La Ferté-Beauharnais / Saint-Aignan /  
Beauce la Romaine / Angé / Seigy / Chémery / Montoire-sur-le-Loir / Blois /  
Romorantin-Lanthenay / Savigny-sur-Braye / Selles-Saint-Denis / Petites Villes de Demain /  
Villages d'Avenir / Vendôme / Beauce la Romaine / Bracieux / Montrichard / Veuzain-sur-Loire /  
Cellettes / Le Controis-en-Sologne / Valloire-sur-Cisse / Méhers / Saint-Georges-sur-Cher
- 24-25 **Récapitulatif des interventions de conseil sur les projets de collectivités**

## CONSEILLER LES PARTICULIERS

- 26-27 **Promouvoir la qualité dans tous les projets**  
Répartition géographique et thématique

## SENSIBILISER

- 28-37 **Construire un réseau de partenaires**  
Tables-rondes, colloques, séminaires / Rendez-vous de l'Histoire / Carrefour des Territoires /  
visites / formations / création de jeux sérieux / amélioration thermique du bâti ancien /  
cours d'école / gestion intégrée des eaux pluviales / urbanisme favorable à la santé /  
sobriété foncière / Biennale Nature & Paysage / exposition Architecture et Sport
- 38-39 Public scolaire / Éducation artistique et culturelle / Une école, un chantier, des métiers

## VIE DU CAUE

- 40 Les adhérents 2024  
41 Fonctionnement du CAUE  
42-43 CAUE 41 / URCAUE Centre Val de Loire / FNCAUE  
44 Composition du conseil d'administration en 2025  
45 L'équipe du CAUE en 2025



Architecture



Urbanisme



Paysage



Gestion écologique



Concertation



Patrimoine

# ÉDITO

Depuis de nombreuses années, le CAUE de Loir-et-Cher a affirmé son rôle clé dans le paysage de l'ingénierie locale. En plus d'assurer le cœur de ses missions de conseil aux collectivités, il a développé de nombreux partenariats, à la fois institutionnels et avec des structures locales, pour mener des missions transversales auprès des communes et EPCL : programmes de revitalisation, urbanisme favorable à la santé, cours d'écoles, gestion des eaux pluviales, les thèmes et les sujets ne manquent pas.

Trois grands évènements ont marqué cette année 2024 autour de sujets chers aux territoires : l'assemblée générale, qui s'est tenue à la Ferté-Beauharnais en juin 2024, a exploré les enjeux de mise en valeur des patrimoines pour les communes ; la Biennale Nature & Paysage en octobre 2024, soutenue par Agglopolys, la Banque des Territoires et le Crédit Mutuel, a exploré le thème des « villes et villages vivants » ; enfin, le Carrefour Territoires en novembre 2024, organisé avec l'Association des maires de Loir-et-Cher et l'Observatoire de l'Économie et des Territoires, a mis à l'honneur l'ingénierie locale à travers un grand forum pensé avec la Préfecture, en présence du directeur général de l'ANCT.

L'année 2024 a aussi été marquée par la signature d'une nouvelle convention avec l'Agence Régionale de Santé et le CDPNE – sur l'urbanisme et la santé – et l'actualisation de la convention avec la Préfecture de Loir-et-Cher – pour l'accompagnement du programme Village d'avenir.

L'amélioration des outils et des méthodes pour les missions socles s'est poursuivie. Le CAUE a ainsi renforcé son partenariat avec l'ADIL-EIE 41 pour le conseil aux particuliers. Il a initié de nouvelles formes d'intervention auprès des communes avec notamment l'organisation d'une semaine de résidence d'équipes de conception pour le réaménagement de cours d'écoles avec la Ville de Vendôme. La création de deux jeux sérieux sur la gestion intégrée des eaux pluviales et la sobriété foncière a renforcé la pertinence des outils mobilisés par l'équipe dans ses actions de sensibilisation auprès des collectivités.

Le bilan de l'année écoulée illustre comment les actions du CAUE conjuguent des études opérationnelles proches des réalités de terrain, l'animation d'un réseau partenarial important et des actions de sensibilisation qui permettent de prendre de la hauteur sur les politiques publiques liées à l'aménagement. C'est dans cet esprit qu'avec le directeur et toute l'équipe, je souhaite aborder l'année 2025, malgré une situation budgétaire difficile pour les années à venir et dans un contexte qui allie contraintes et opportunités en matière d'urbanisme. Plus que jamais, le CAUE se doit d'être un lieu d'innovation, d'agilité, de réactivité et d'intelligence au service des territoires et nous faisons le nécessaire pour qu'il le reste.

Je remercie vivement l'équipe pour son engagement sans faille et sa mobilisation intense dans cette période particulière. Je souhaite remercier enfin l'ensemble des adhérents et des partenaires de l'association pour leur soutien et leur confiance.

Catherine LHÉRITIER  
Présidente du CAUE de Loir-et-Cher  
Vice-présidente du Conseil départemental du Loir-et-Cher



# LE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

Architecture, urbanisme, paysage

TRANSFORMER LES IDÉES EN PROJETS

**Référent** [direction@caue41.fr](mailto:direction@caue41.fr)

Le CAUE de Loir-et-Cher a pour mission d'accompagner les élus et les techniciens dans l'émergence des intentions de projet et la définition des orientations programmatiques et spatiales de tout projet lié à l'architecture, à l'urbanisme, au paysage et au patrimoine. Il conseille les collectivités avec indépendance, garantissant ainsi la neutralité des échanges et une relation de confiance affirmée avec les acteurs du territoire.

Sans jamais se substituer à la maîtrise d'œuvre, cet accompagnement tend à être le plus opérationnel possible pour rapprocher l'idée de la réalisation concrète du projet. Le CAUE peut aider les collectivités à choisir le meilleur processus de recrutement de la maîtrise d'œuvre qui concevra le projet.

Souvent, les habitants, usagers et acteurs locaux sont associés aux phases de diagnostic et d'enjeux, cela constitue l'une des garanties de la bonne réussite d'un projet. Le CAUE peut enfin avoir un rôle de médiateur, au service des collectivités, entre les différentes parties prenantes d'un projet.

Grâce à son expérience et à sa solide connaissance du territoire, l'équipe du CAUE nourrit constamment le dialogue autour des projets et peut concourir à l'élaboration de stratégies globales d'aménagement. Cette ingénierie est mise au service d'une démarche de projet spécifique à chaque cas, appuyée sur un montage opérationnel adapté au contexte communal et à ses enjeux.



## Principaux thèmes étudiés en 2024 en réponse aux sollicitations des élus

**/// L'échelle du bâtiment :** l'année a été dominée par un nombre de demandes important concernant le réaménagement des locaux scolaires et des cours d'école ; s'ajoutent à cela quelques réflexions ponctuelles sur des salles des fêtes, salles polyvalentes ou foyers communaux, mais également des études plus nombreuses sur le patrimoine bâti, comme des églises, les maisons éclosières du Cher ou encore des châteaux.

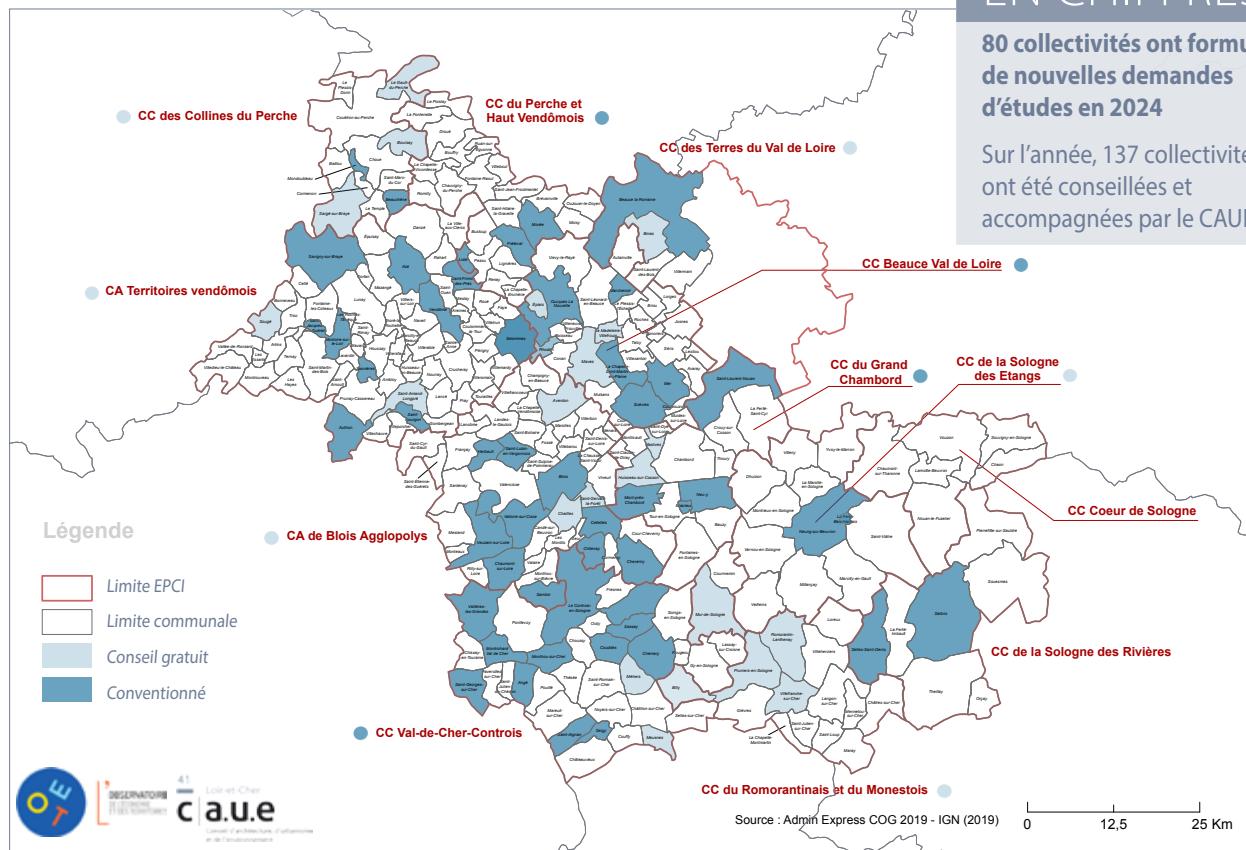
**/// L'échelle de la rue, place, parcelle :** dans le prolongement des études sur le réaménagement des cours d'écoles, le CAUE a été très sollicité sur des études de végétalisation de l'espace public, de réaménagement de places (église, mairie), ainsi que sur l'aménagement des axes de circulation (cheminement piéton, végétalisation des traverses, sécurisation de carrefour, etc.).

**/// L'échelle du bourg, ville :** le CAUE a accompagné des collectivités pour la réalisation de nouveaux lotissements, la restructuration de centre-bourg et également des exercices plus stratégiques, avec des plans-guides et des ateliers vision d'avenir sur certaines communes lauréates du programme Villages d'avenir.

# EN CHIFFRES

**80 collectivités ont formulé de nouvelles demandes d'études en 2024**

Sur l'année, 137 collectivités ont été conseillées et accompagnées par le CAUE



Collectivités pour lesquelles le CAUE est intervenu en 2024.

L'activité a connu en 2024 un accroissement des études par rapport à l'année précédente.

La nature des demandes a également permis de confirmer l'évolution des missions du CAUE qui, en plus de conseiller les collectivités pour des projets ponctuels, s'est fortement engagé dans des démarches partenariales et stratégiques. Les projets ont été stimulés par les programmes d'aides de financement de l'État, de la Région et du Département.

Les effectifs du CAUE ont ainsi été légèrement renforcés (équivalent d'un demi poste temps plein) afin de garantir la capacité de réponse aux sollicitations.

Dans l'ensemble, les sollicitations des collectivités sont de 3 ordres :

- des conseils simples pour aiguiller la collectivité dans ses projets ou des demandes d'approfondissement d'une thématique à travers des visites d'opérations références ou l'organisation d'une journée technique. Ces actions relèvent des missions gratuites du CAUE ;
- des études ponctuelles sur des projets d'aménagement ciblés, souvent circonscrits à des espaces bien délimités, avec convention d'appui au projet ;
- des études complètes qui peuvent mobiliser plusieurs compétences et nécessitent un travail plus approfondi de l'équipe, avec convention d'objectifs ou partenariale.



Selommès

# RÉFLEXION SUR LE REGROUPEMENT D'ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES EN CENTRE-BOURG

**Référent** [kevin.peiro@caue41.fr](mailto:kevin.peiro@caue41.fr)

La commune de Selommès a sollicité le CAUE afin de l'accompagner dans une réflexion sur l'opportunité de regrouper l'ensemble des équipements scolaires en centre-bourg, à proximité de l'école primaire, de l'église et de la mairie. L'objectif étant de conforter la position de pôle d'enseignement au niveau communal et d'assurer la permanence des salles de classes.

En concertation avec l'équipe enseignante, la réflexion du CAUE a permis d'aboutir à plusieurs propositions d'aménagement, qui visent à mettre à profit les espaces des bâtiments existants sous-exploités et la création d'extensions complémentaires.



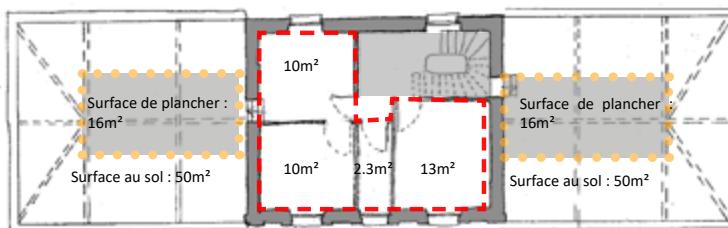
Vue du site du regroupement scolaire envisagé et ci-dessous, analyse des surfaces actuelles.

## FONCTIONS ET USAGES

### ANALYSE DES SURFACES - ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

#### LEGENDES

-  Circulation
-  Stockage à optimiser
-  Espace sous-exploité



#### BILAN

Surface de stockage à optimiser



Surface du 1er étage = 36m²

Surface sous-exploitée



Surface du comble (surface de plancher) = 32m²

Surface du comble (surface au sol) = 100m²

Surface de stockage dans les circulations



Surface = env 5m²



Sassay

# RÉFLEXION PRÉALABLE À L'AMÉLIORATION DU FOYER SCOLAIRE, LIEU DE CONVIVIALITÉ

Référent [aateca.sabbar@caue41.fr](mailto:aateca.sabbar@caue41.fr)

Depuis de nombreuses années, la collectivité de Sassay met le Foyer scolaire à la disposition des associations locales pour y développer une offre culturelle, sociale et intergénérationnelle afin de maintenir une dynamique humaine et sociale en cœur de bourg. Dernièrement, les associations ont fait remonter le besoin d'améliorations en adaptation, accessibilité, stockage, désencombrement, besoins spécifiques à certaines activités physiques et sportives, etc.

La collectivité, avec le soutien du CAUE, a mis en place des temps de concertation et de participation avec les associations pour identifier les dysfonctionnements et comprendre les besoins propres à chacune d'entre elles.

*Atelier de réflexion sur le site avec les groupes de travail auxquels participent élus et associations.*

Ces temps de participation ont été l'occasion également de repenser des questions de fonctionnement et de réorganisation des espaces en vue d'optimiser l'utilisation du foyer.

Ce travail a permis au CAUE de définir les grandes orientations et les attentes d'une potentielle réhabilitation, et de les retranscrire dans une note programmatique.





# Vallières-les-Grandes

## DIAGNOSTIC PRÉALABLE À LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE

Référent [kevin.peiro@caue41.fr](mailto:kevin.peiro@caue41.fr)

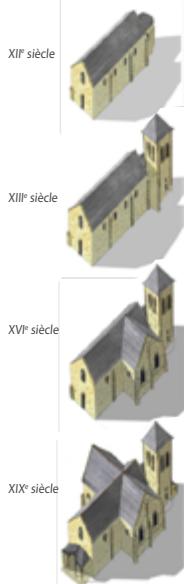
La commune de Vallière-les-Grandes a fait appel au CAUE pour l'accompagner dans un pré-diagnostic de l'église Saint-Sulpice qui connaît actuellement des désordres liés à l'humidité. L'approche du CAUE a tout d'abord consisté à réaliser plusieurs visites du site, puis à réaliser un travail d'investigation en archive pour comprendre l'évolution de l'édifice à travers le temps. La réflexion du CAUE a permis d'envisager plusieurs hypothèses d'origine des désordres constatés et d'élaborer un programme de travaux avec un phasage d'intervention pluriannuel.

Vue de l'église dans son état actuel.



Extrait de l'étude de diagnostic.

### Hypothèses chronologiques

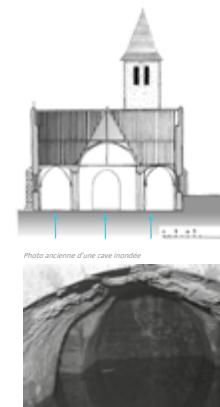


### HYPOTHESE DES DESORDRES

#### 2/. Remontée capillaire par le sol

Le village de Vallière-les-Grandes est situé en fond de vallée de la rivière Masse, et a été bâti dans le lit majeur de la rivière. De nombreux points d'eau sont présent au centre du village et à proximité de l'église.

- 1 La grande étendu d'eau construite dans les années 1970 collecte les eaux de ruissellement des Ru alentours qui se déversent dans la Masse.
- 2 En période de pluies, le sol au pourtour de l'étendu d'eau est rapidement saturé en eau, qui ne parvient pas à s'infiltrer rapidement dans le sol.
- 3 Un réseau de canalisation et un bassin de captation de l'eau de source circulant sous le village a été bâti à proximité de l'église. L'émergence de l'eau serait susceptible de se situer sous la place de la Prévoté.
- 4 Photos anciennes qui témoignent de la présence d'eau dans une cave à croisés d'ogives située sous les maisons, à proximité de l'église. On peut supposer que les caves se situent à approximativement à la même altimétrie que les fondations de l'église.





La Ferté-Beauharnais

# RÉHABILITATION DE L'AUBERGE DES TROIS CANARDS

**Référent** [kevin.peiro@caue41.fr](mailto:kevin.peiro@caue41.fr)

La commune de La Ferté-Beauharnais a sollicité le CAUE pour l'accompagner dans une étude concernant la réhabilitation de l'Auberge des Trois Canards, qui est aujourd'hui dans un état de délabrement avancé.

Après plusieurs visites sur place, la démarche du CAUE a été d'établir un premier diagnostic d'état sanitaire dans le but de proposer un programme de travaux d'urgence pour stabiliser l'édifice. Ensuite, un programme de travaux plus complet a été proposé pour restaurer l'auberge.

En parallèle et en concertation avec l'équipe municipale, la réflexion du CAUE a permis d'émettre plusieurs hypothèses de réutilisation du bâtiment en lien avec les atouts de la commune et de son territoire.

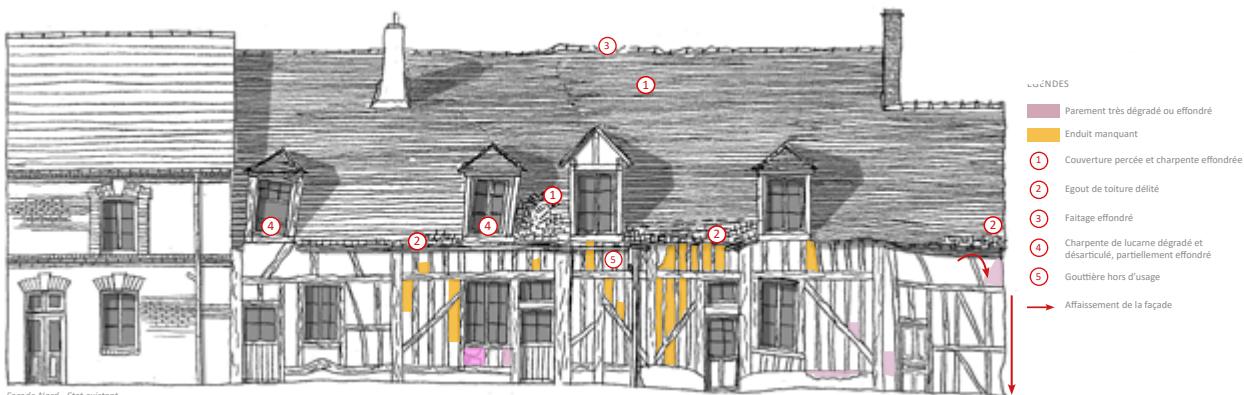


Dessin aquarellé de l'état existant (DR Kevin Peiro).

Extrait de l'étude de diagnostic.

## 3/. ETAT SANITAIRE DE L'AUBERGE...

FAÇADE NORD



Façade Nord - Etat existant



Saint-Aignan

# AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Référent [melodie.jacques@caue41.fr](mailto:melodie.jacques@caue41.fr)

Dans la continuité de son plan guide réalisé avec le CAUE, la commune de Saint-Aignan a sollicité un accompagnement plus spécifique pour la requalification de la Place de la République, un site stratégique à vocation de place de quartier et de porte d'entrée du cœur de ville. Cette étude a abouti à un travail de maîtrise d'œuvre, porté par les paysagistes concepteurs de Sativa Paysage (illustration ci-contre).

La commune a souhaité que le CAUE poursuivre son accompagnement sur un volet participatif pour fleurir collectivement les pieds de mur de la place. Une réunion publique conjointe a permis de prendre connaissance des riverains intéressés par la démarche et de recueillir les envies.

Lors du chantier de plantation porté par l'entreprise Idverde, le CAUE est intervenu pour animer l'atelier durant lequel les habitants ont pu découvrir et planter une partie des végétaux qui viendront colorer le nouveau visage de la place au printemps.



Esquisse du projet réalisé par Sativa Paysage.

De la transformation du parking (photo de gauche) en une place végétalisée et conviviale, un atelier de plantation participatif qui marque la réappropriation de la place de la République par les Saint-Aignanais.





Beauce la Romaine

## REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS DE VERDES

Référent [camille.pessemier@caue41.fr](mailto:camille.pessemier@caue41.fr)



Les quatre grands secteurs identifiés : Voie romaine et zone de loisirs / Rue Dunoise / Rue de l'Abreuvoir / Cœur de bourg autour de la mairie-école-église.

La commune de Beauce la Romaine a sollicité le CAUE pour l'accompagner dans sa réflexion sur la redynamisation des espaces publics de la commune déléguée de Verdes. Cette demande fait suite au travail réalisé dans le cadre du programme Petites Villes de Demain et au plan-guide formalisé afin de baliser la réflexion des élus.

Les quatre grands secteurs identifiés permettent de redécouper le bourg en espaces de projet pouvant être travaillés distinctement avec les différents enjeux :

- d'attractivité touristique et de qualité du cadre de vie,
- de gestion des flux de circulation et de partage de l'espace selon les usagers,
- de mise en valeur de la trame paysagère et l'élaboration du récit patrimonial.

Définition des enjeux du secteur Cœur de bourg autour de la mairie-école-église.









## Chémery, Montoire-sur-le-Loir

# ACCOMPAGNEMENT AU RÉAMÉNAGEMENT DE COURS D'ÉCOLES

### /// La cour du groupe scolaire Jean Zay à Chémery

**Référent** [melodie.jacques@caue41.fr](mailto:melodie.jacques@caue41.fr)

Les élus et le groupe scolaire ont sollicité le CAUE pour étudier la faisabilité du projet qu'ils imaginent depuis maintenant plusieurs années. Après concertation de l'équipe enseignante, la réflexion du CAUE a permis d'aboutir à plusieurs pistes d'aménagement et de processus opérationnels, qui visent à mettre à profit les espaces existants non exploités pour créer plusieurs cours aux ambiances et fonctions complémentaires s'adaptant aux saisons.

*Vers une requalification des espaces autour d'usages différents : cour principale, préau, terrain de sport, patio, cour jardin et verger.*  
*Ci-contre, planche d'ambiance accompagnant le scénario proposé pour le patio et la cour jardin.*



### /// La cour de l'école Louis Pasteur à Montoire-sur-le-Loir

**Référent** [camille.pessemier@caue41.fr](mailto:camille.pessemier@caue41.fr)

La commune de Montoire mène actuellement un travail sur le réaménagement de sa cour d'école élémentaire. L'environnement de l'école est préservé, à l'écart des flux de voitures. La cour actuelle est majoritairement minérale, et les surfaces abîmées mêlent aujourd'hui sable, poussière et grave. La végétation arborée y est importante : 17 tilleuls et platanes ombragent une grande partie de la cour. La réflexion en cours vise à diversifier les usages, enrichir la palette végétale et travailler une qualité des sols.

*Travail sur les atouts de la cour actuelle.*





Blois, Romorantin-Lanthenay

# ACCOMPAGNEMENT D'UNE RÉFLEXION SUR LA REQUALIFICATION DES COURS DE COLLÈGE

**Référent** [melodie.jacques@caue41.fr](mailto:melodie.jacques@caue41.fr)

Le CAUE accompagne le Conseil départemental de Loir-et-Cher dans sa réflexion sur la requalification des cours de collèges afin de répondre aux enjeux d'usages, de prise en compte de la santé, de réduction des îlots de chaleur et de gestion de l'eau. Pour amorcer cette étude, deux cours de collège ont été ciblés pour mener un travail plus approfondi : Michel Bégon à Blois et Maurice Genevoix à Romorantin-Lanthenay.

Le CAUE a mené des ateliers associant les enseignants, les collégiens

et les services techniques qui ont permis de nourrir et de définir un programme d'aménagement pour ces deux cours.

Ces expériences permettent d'alimenter un référentiel plus général pour l'ensemble des cours de collèges du département fixant les attentes sur les différents volets de l'aménagement. Ce document permettra d'alimenter un cahier des charges générique permettant le recrutement d'un concepteur paysagiste au gré du phasage opérationnel fixé par le département.

Dans chacun des établissements, la concertation a été menée sous forme de plusieurs ateliers, du diagnostic partagé à la définition des grands objectifs du projet.

Ci-dessous, extraits des restitutions (collège Bégon à gauche, Genevoix à droite)..





## Savigny-sur-Braye

# RÉFLEXION AUTOUR DE L'IDÉE « D'UN ÉCO-BOURG »

**Référent** [aateca.sabbar@caue41.fr](mailto:aateca.sabbar@caue41.fr)

La municipalité a sollicité le CAUE afin de l'accompagner dans une nouvelle démarche visant à requalifier le cœur de bourg autour de l'idée d'un « éco-bourg ».

Dans le cadre de cette mission, il a été proposé de travailler lors de différents ateliers de réflexion et d'échanges avec les élus et techniciens pour :

- d'une part définir, préciser et formuler les objectifs à atteindre,
- ensuite, établir un diagnostic à l'échelle du bourg,
- pour *in fine*, élaborer une stratégie de développement du bourg.

Ce travail collaboratif s'est finalisé par une feuille de route claire et objective avec différentes actions à mener. L'objectif est de donner une nouvelle image au centre-bourg au travers d'une amélioration du cadre de vie, de traitement paysager plus vertueux des espaces publics, d'une valorisation des commerces, des services et de l'activité, d'une amélioration des mobilités, d'un développement plus cohérent du bourg, etc.

*Ci-contre, extrait des orientations et ci-dessous, une des fiches-actions proposées sur le volet espace public.*

**SAVIGNY-SUR-BRAYE**  
Carnet de recommandation pour les espaces publics

**FICHE N°2**  
**PLACE DE L'ÉGLISE**

**> PROPOSITION**

**LES GRANDS PRINCIPES**  
LES RENCONTRES, METTRE EN VALEUR, ÉMBELLIR

**LES OBJECTIFS**

- 1 Créer un espace pour l'égale, assurer la présence de l'église par un véritable parvis qui vient dialoguer avec l'édifice et donne les entrées de ville et se Touge à l'église, la centralité du parvis par rapport à l'édifice la donne de la centre et de proposer un espace de qualité publique ouverte par la plantation d'un arbre et la création d'allées.
- 2 Accompagner le parvis par une belle allée, assurer la fonction publique et la création d'un espace de rencontre avec des plantations qui créent une zone à distance des voitures et permettent de contribuer à une forte présence de l'église.

**LES ACTIONS COMPLÉMENTAIRES ET PLUS PONCTUELLES**

- 1 Marquer et sanctifier : les entrées du cœur de bourg, une zone de vie / les entrées de ville
- 2 Recréer la place de la mairie pour en faire un lieu de vie et d'animation, une place destinée à accueillir des événements, des rencontres, etc.
- 3 Créer une allée piétonne / un mail qui aura vocation à créer du lien entre le bourg historique et le quartier actuel
- 4 Rénover l'espace en axe principal qui structure le cœur de bourg (des rues à recréer et repenser)
- 5 Requalifier cet espace en un patrimoine structurel : donner l'air à l'architecture (qualité) et trouver, créer une place en des termes de qualité, végétation, etc.
- 6 Prévoir cette même fonction pour répondre aux besoins spécifiques en termes d'habitat, services, locaux, etc. ?
- 7 Anticiper sur la végétation et la mise en conformité des locaux d'activités commerciales, médicales, paramédicales pour maintenir l'activité sur le bourg (activités en ville et habitat en bourg)

Mettre en valeur un espace public existant ou à créer, en le créant et en le créant pour améliorer le cadre de vie et contribuer à la qualité de l'habitat et des services, en créant un espace de rencontre.

**SAVIGNY-SUR-BRAYE**  
Revitalisation de centre-bourg

**Atelier «éco-bourg»**  
**SCÉNARIO STRATÉGIQUE**

**> LES GRANDES ORIENTATIONS**

**LES GRANDS AXES DU PROJET DE REVITALISATION :**

- 1 Une reconstruction du cœur de bourg et vivre avec le patrimoine des rues commerçantes historiques et du patrimoine urbain.
- 2 Une relation «ville» et «bourg» depuis la place de la mairie qui devient une véritable « place publique » une place de la qualité nécessaire pour donner lieu de vie et d'animation.
- 3 Une cohésion et une harmonie dans les aménagements en cœur de bourg à l'aide d'un vocabulaire urbain et d'habitat de qualité.
- 4 Les actions complémentaires et plus ponctuelles sur l'ensemble des espaces publics pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie et la revitalisation dans le bourg.
- 5 Une fonction «ville» dans le cœur de bourg pour être commerciale, sociale, habitat, activités, réhabilitation d'activités médicales et paramédicales, afin de les conserver.

**LES OBJECTIFS PRINCIPAUX :**

- 1 Marquer et sanctifier : les entrées du cœur de bourg, une zone de vie / les entrées de ville
- 2 Recréer la place de la mairie pour en faire un lieu de vie et d'animation, une place destinée à accueillir des événements, des rencontres, etc.
- 3 Créer une allée piétonne / un mail qui aura vocation à créer du lien entre le bourg historique et le quartier actuel
- 4 Rénover l'espace en axe principal qui structure le cœur de bourg (des rues à recréer et repenser)
- 5 Requalifier cet espace en un patrimoine structurel : donner l'air à l'architecture (qualité) et trouver, créer une place en des termes de qualité, végétation, etc.
- 6 Prévoir cette même fonction pour répondre aux besoins spécifiques en termes d'habitat, services, locaux, etc. ?
- 7 Anticiper sur la végétation et la mise en conformité des locaux d'activités commerciales, médicales, paramédicales pour maintenir l'activité sur le bourg (activités en ville et habitat en bourg)

- 1 Formaliser le parvis de l'église : lieu de rencontres et d'échanges. Mettre en valeur le secteur patrimonial par un aménagement spécifique
- 2 Structurer et profiler de la zone nouvelle : trottoirs, promenade, animation
- 3 Réinventer la perspective vers la place du Marché aux et formaliser les déplacements piétons
- 4 Améliorer le paysage frontal dans le cœur de bourg et rendre plus confortable la pratique de la gare routière
- 5 Valoriser les espaces naturels aux abords du cœur de bourg en espace de loisir et de découverte de la biodiversité
- 6 Aménager des changements en diversifiant les espaces publics en privilégiant l'un projet d'aménagement d'emploi
- 7 Végétaliser les espaces de stationnement et contribuer à la gestion de l'eau
- 8 Créer un espace intergénérationnel

Atelier - Revitalisation de centre-bourg - Scénario stratégique - 4/4  
© CAUE 41



Selles-Saint-Denis

# RÉFLEXION PRÉALABLE À L'URBANISATION D'UN SECTEUR EN CŒUR DE BOURG

Référent [aateca.sabbar@caue41.fr](mailto:aateca.sabbar@caue41.fr)

La commune de Selles-Saint-Denis profite des dynamiques des bassins de vie et de l'emploi autour des pôles de Romorantin et Salbris. Elle dispose d'une activité florissante avec la présence d'une zone d'activités et d'une entreprise emblématique drainant un certain nombre d'employés de profils divers (emploi logistique, cadre, etc.) Cependant, en quête de dynamique, la municipalité s'est interrogée sur son potentiel développement en termes d'habitat et sur sa capacité à répondre aux attentes des ménages, plus particulièrement des jeunes ménages potentiellement employés

dans les entreprises locales.

Au vu des objectifs fixés, le CAUE a engagé une démarche plus spécifique en s'appuyant sur une étude de marché visant à aider les élus à comprendre l'évolution au long cours de la population, du profil des ménages, de la relation avec le marché de l'emploi et de l'impact sur le marché de l'habitat.

Partager cette analyse a permis de préciser le public ciblé, de proposer une offre d'habitat adaptée, de phaser le projet pour maintenir un équilibre entre l'offre et la demande.

Un des scénarios présentés à l'équipe municipale.





## Programme de revitalisation : Petites Villes de Demain, Villages d’Avenir

# APPORTER UN NOUVEAU REGARD SUR LA SANTÉ DANS LES PROJETS D’AMÉNAGEMENT

**Référent** bastien.bourgeois@caue41.fr

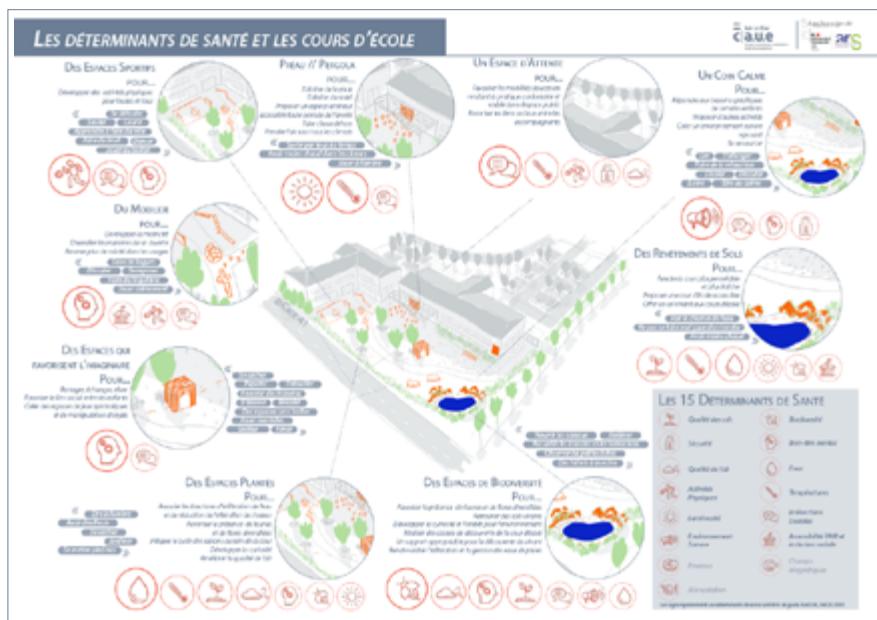
Après avoir participé à une formation collective donnée par l’École des hautes études en santé publique (EHESP) sur les notions d’urbanisme favorable à la santé, le CAUE de Loir-et-Cher a accompagné des collectivités dans leurs projets d’aménager des lieux favorables à la santé.

L’urbanisme favorable à la santé (UFS) est une démarche d’accompagnement des projets d’aménagements reliant les sujets de santé sociale, mentale et physique à ceux de l’aménagement du territoire par le biais des déterminants de la santé.

Les équipes du CAUE ont créé différents outils destinés à diagnostiquer les sites de projet et à questionner les scénarios avec comme prisme d’analyse la santé des usagers.

Ces outils, développés dans le cadre d’une convention avec l’Agence régionale de santé (ARS) Centre Val de Loire, permettent d’intervenir aux différentes phases de projets afin d’éclairer les décisions de politiques publiques d’aménagement d’un argumentaire déterminé par les impacts potentiels sur la santé des habitants, usagers, élèves, promeneurs, touristes, cyclistes, etc.

Les déterminants Santé appliqués à la cour d’école.







Vendôme

## RÉSIDENCES DE CONCEPTEURS DANS L'OBJECTIF DE « RÉ-INVENTER LES COURS D'ÉCOLE »

**Référent** [paysage@caue41.fr](mailto:paysage@caue41.fr)

La ville de Vendôme souhaitait se doter d'un cadre stratégique Let opérationnel pour intervenir sur les cours de ses écoles. Afin d'explorer très largement le champ des possibles et de mener une action forte dans un calendrier condensé, le CAUE a proposé la mise en place de résidences d'équipes de conception.

Le CAUE a accompagné la collectivité dans l'identification des écoles prioritaires (sur la base de critères objectifs) et le lancement d'un appel à candidature de portée nationale. Cinq équipes pluridisciplinaires associant un paysagiste et une compétence « libre » - artiste, architecte, designer, spécialiste en médiation - ont été retenues. Elles ont été accueillies chacune pour cinq jours de co-conception *in situ* dans cinq écoles élémentaires et maternelles. Pour sa part, après avoir assuré un rôle de coordination et d'accueil des résidences, le CAUE a accompagné la ville dans la définition de son programme pluriannuel de travaux.

### 5 équipes de conception dans 5 écoles pendant 5 jours

Jour 1 : les conceptrices s'installent dans les écoles.

Jour 2 : concertation des élèves et des enseignants. Regards croisés sur la cour et sur les attentes des usagers.

Jour 3 : visite du groupe technique de la ville pour un échange sur les contraintes et potentialités de chaque cour.

Jour 4 : les équipes travaillent sur leurs propositions et testent des modifications dans l'espace et échangent avec les enfants.

Jour 5 : restitution des projets aux élus, directeurs des écoles et techniciens puis au sein de chaque école.

À gauche, herbier « sur le vif », atelier animé par Artefacts.  
À droite, restitution des travaux des résidents.





# Beauce la Romaine, Bracieux, Montrichard, Veuzain-sur-Loire, Cellettes

## LA COUR D'ÉCOLE, «LABORATOIRE DE L'UFS»

Référent [paysage@caue41.fr](mailto:paysage@caue41.fr)

Sensibiliser les enfants et les plus grands aux liens entre l'environnement quotidien et la santé ; mettre les déterminants de santé en dialogue avec les attentes des usagers (enfants et enseignants) dans les réaménagements de cours d'école ; déterminer des critères qualitatifs et quantitatifs pour des projets qui amélioreront le bien-être et la santé des utilisateurs ; croiser collectivement les approches techniques de la gestion de l'eau et de la diminution de chaleur urbaine avec les enjeux qualitatifs et fonctionnels pour repenser les cours d'école : voilà les questionnements qui ont animé ce projet expérimental, conduit en étroite collaboration avec le CDPNE. Ce travail a permis d'extrapoler une méthodologie qui tire son expérience de quatre collectivités pilotes et vise à une plus grande reproductibilité des accompagnements.

Atelier « j'aime, j'aime pas, je voudrais », un exercice de diagnostic individuel sur le ressenti des élèves vis-à-vis de leur cour (ici à Beauce la Romaine).



/// Soutenu par l'Agence régionale de Santé (ARS), ce projet expérimental a été mené auprès des écoles d'Ouzouer-le-Marché (commune déléguée de Beauce-la-Romaine), Bracieux, Montrichard et d'Onzain, commune déléguée de Veuzain-sur-Loire. Celles-ci ont été pilotes dans la mise en œuvre d'une méthodologie appliquée à Cellettes.

Extrait du programme d'aménagement de l'école de Cellettes.

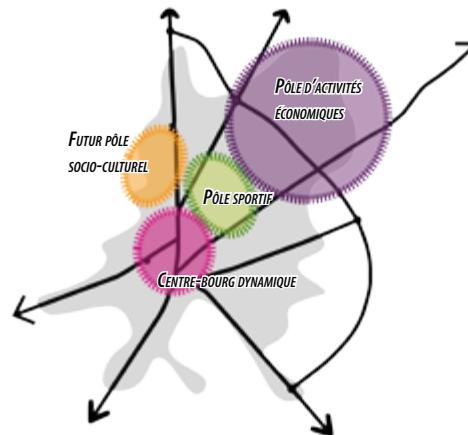


## Le Controis-en-Sologne, Bracieux RÉALISATION DE PLANS-GUIDES

### /// Plan-guide de Contres

Référent [juliette.jouseau@caue41.fr](mailto:juliette.jouseau@caue41.fr)

La commune du Controis-en-Sologne a fait appel au CAUE afin d'accompagner la commune déléguée de Contres dans l'établissement d'un plan-guide. Le but est de créer du lien entre les quatre polarités de la commune en travaillant le futur pôle culturel et de loisirs Agoraé comme une opportunité de remailler les équipements, les quartiers résidentiels et le centre-ville. Pour cela, les élus de la commune nouvelle et le CAUE se sont retrouvés pour une journée d'atelier, au cours de laquelle ils ont travaillé à des axes de projets communs autour de l'amélioration du cadre de vie. Le CAUE a ensuite produit un plan-guide qui articule l'enrichissement d'une offre d'accueil de qualité, le développement de la mobilité douce à l'intérieur de Contres et dans le Controis-en-Sologne, et la création d'un nouveau pôle de vie qui est connecté aux autres autour d'Agoraé et de l'Ehpad.



La commune déléguée s'organise autour de 4 pôles reliés par des axes peu propices à la marche ou au vélo.

Un diagnostic en marchant permet de repérer des enjeux, des qualités à renforcer et des défauts à corriger dans le fonctionnement urbain. Puis l'analyse est retravaillée par petits groupes en salle, avant restitution et réflexion collective.



# /// Plan-guide de Bracieux

Référent [juliette.jouseau@caue41.fr](mailto:juliette.jouseau@caue41.fr)

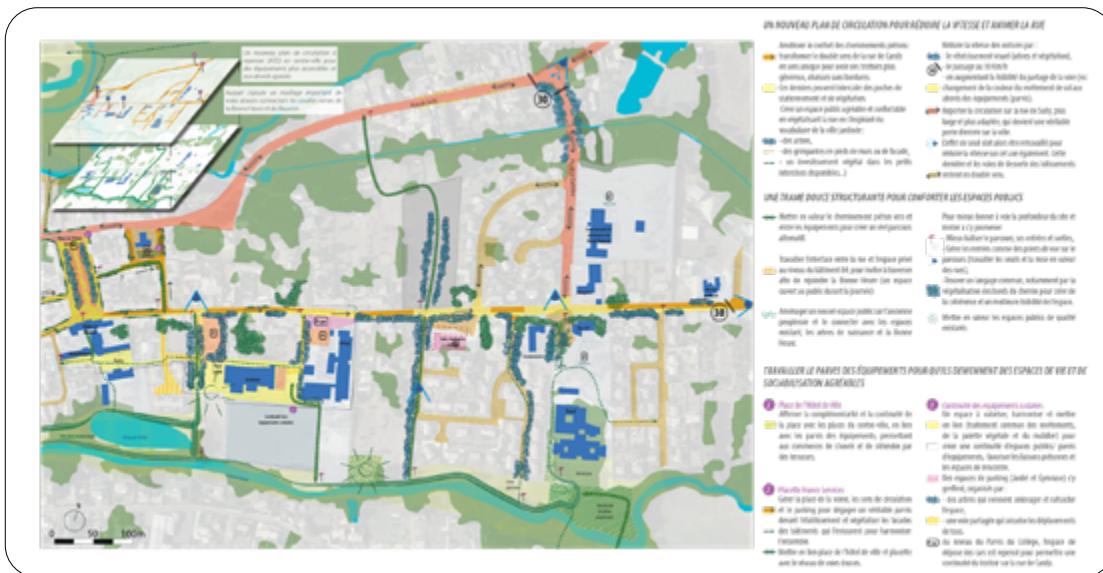
Bracieux a souhaité étendre son premier plan guide, effectué en 2022 avec le CAUE dans le cadre du programme Petites villes de demain, à la rue de Candy, pôle d'équipement communal. Le CAUE a animé une journée plan-guide réunissant des élus et techniciens communaux et intercommunaux, ainsi que la DDT.

Encadrés par le CAUE, les participants ont œuvré à définir la stratégie de développement et de requalification du secteur de Candy. Ils se sont rendu sur le site afin de réaliser un diagnostic sensible avant de se retrouver en salle pour formaliser et mettre en commun. Ils ont ensuite travaillé des objectifs et des changements à entreprendre. Cela s'est traduit par la fabrication en séance d'une maquette définissant les secteurs à enjeux et un scénario stratégique.

À la suite de cet atelier, le CAUE a produit un plan-guide axé autour d'une nouvelle organisation de la mobilité, d'une mise en valeur des espaces et équipements publics et de la création de logements.



Les élus et techniciens communaux ont fabriqué trois maquettes de projets à mettre en place dans la rue de Candy. Ils les ont ensuite présentées à des riverains. Ci-dessous, extrait du plan-guide axé sur la mobilité.





Valloire-sur-Cisse

## URBANISME ET REVITALISATION D'UN «VILLAGE D'AVENIR»

**Référent** [direction@caue41.fr](mailto:direction@caue41.fr)

Dans le cadre du programme Village d'Avenir, porté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, le CAUE est partenaire de la Préfecture et propose d'accompagner des communes lauréates dans une démarche prospective. Les ateliers « visions d'avenir » permettent à une commune de s'interroger sur les perspectives de développement, mais aussi sur l'esprit du village et le quotidien des habitants. Le CAUE coanime avec la cheffe de projet Villages d'Avenir de la Préfecture des temps d'échanges et de travail avec les élus, autour d'outils variés : diagnostic de territoire, parcours commenté de la commune, atelier d'écriture, etc.

En 2024, la commune de Valloire-sur-Cisse a sollicité le CAUE pour l'accompagner dans la démarche. Après une première approche sensible du territoire, partagée avec un groupe d'élus, des ateliers ont été menés sur les axes de travail et ont permis de déboucher sur des fiches-actions. Le CAUE a aidé la commune à prioriser les actions et à assurer une certaine cohérence entre elles, l'ambition étant de porter un regard global sur le territoire communal.

*Atelier de stratégie de projet. Ci-contre, plan stratégique de la commune déléguée de Chouzy-sur-Cisse.*





## Méhers, Saint-Georges-sur-Cher

# VISITES DE CANDIDATURE AU LABEL VVF



**Référent** [camille.pessemier@caue41.fr](mailto:camille.pessemier@caue41.fr)

Depuis 2012, le Conseil départemental confie au CAUE l'animation du label Villes et villages fleuris (VVF) à l'échelle départementale pour les communes non labélisées (postulant pour la première fleur). Le CAUE a en charge l'organisation du pré-jury départemental et dans ce cadre, propose une réunion d'information aux communes souhaitant candidater pour l'obtention d'une première fleur.

En 2024, cette réunion s'est tenue à Sasnières, commune labellisée première fleur en 2023, avec la participation du Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement (CDPNE) et de l'Agence régionale pour le fleurissement et l'embellissement des communes (ARF Centre).

Une visite commentée des espaces publics a permis d'aborder de façon concrète les critères retenus par le jury et de prendre la mesure

des enjeux du label, en d'autres termes : « pourquoi et comment candidater ? ». Cette réunion collective est aussi l'occasion pour les élus et techniciens communaux, d'échanger entre eux.

Dans les semaines qui ont suivi, le CAUE s'est rendu, à leur demande, dans quelques communes désireuses de postuler au label, à court ou moyen termes, pour un pré-diagnostic au regard des critères de la 1ère Fleur : « ma commune est-elle prête ? ».

Parmi celles visitées en 2024, Méhers et Saint-Georges-sur-Cher ont rejoint les communes labellisées Villes et villages fleuris, en obtenant leur 1ère fleur dans l'année.

Lors de ces visites, le CAUE apporte des conseils sur les aménagements, les plantations, au regard des critères du Label Villes et Villages Fleuris, il n'intervient à aucun moment dans les décisions du jury et de la commission décisionnaire.

*Les communes de Méhers et de Saint-Georges-sur-Cher ont reçu leur 1ère Fleur le 5 décembre 2024 lors de la cérémonie organisée à Orléans au Conseil régional.*



# RÉCAPITULATIF DES INTERVENTIONS DE CONSEIL SUR LES PROJETS DES COLLECTIVITÉS EN 2024

dans l'ordre alphabétique des territoires concernés

- ANGÉ / Aménagement des places de la mairie et de l'école
- AVERDON / Aménagement d'espaces publics
- AZÉ / Création d'un cheminement bordant la maison de santé
- AZÉ / Aménagement de la cour de l'école et du parvis de la mairie
- BEAUCE LA ROMAINE / Aménagement de la rue de la Libération
- BEAUCE LA ROMAINE / Aménagement de la cour d'école de Verdes
- BEAUCE LA ROMAINE / Revitalisation centre-bourg de Verdes
- BEAUCHÉNE / Traverse de bourg
- BINAS / Restauration de l'église
- BOURSAY / Aménagement rue des Écoles
- BRACIEUX / Aménagement de la cour de l'école
- BRACIEUX / Étude sur la traverse nord-sud
- BRACIEUX / Plan-guide rue de Candy
- CELLÉ / Problématique de l'humidité dans l'église
- CELLÉ / Réhabilitation d'un logement communal
- CELLETTES / Végétalisation de la cour de l'école
- CHAILLES / Solutions d'isolation thermique et d'ombrage
- CHAUMONT-SUR-LOIRE / Aménagement et sécurisation de la traverse
- CHAUMONT-SUR-LOIRE / Mairie, étude sommaire sur les potentialités
- CHAUMONT-SUR-LOIRE / Réhabilitation de la salle Renaissance
- CHÉMERY / Aménagement de la cour du groupe scolaire
- CHÉMERY / Extension d'une salle communale
- CHEVERNY / Projet d'écoquartier
- CHITENAY / Aménagement parvis et préau pour la salle associative
- COUDES / Reconversion d'une friche artisanale
- ÉPIAIS / Restructuration des sanitaires de la salle des fêtes
- FRÉTEVAL / Cheminement en bord du Loir
- FRÉTEVAL / Centre-bourg
- HERBAULT / Problématique présence de la voiture place de l'hôtel de ville
- LA CHAPELLE-SAINT-MARTIN / Réaménagement de la cour de l'école
- LA FERTÉ-BEAUHARNAIS / Restructuration d'une maison à pans de bois
- LA MADELEINE-VILLEFROUIN / Aménagement du cimetière
- LE CONTROIS EN SOLOGNE / Ehpad Le Grand Mont
- LE CONTROIS EN SOLOGNE / Plan-guide friche Intermarché et Ehpad
- LE GAULT-DU-PERCHE / Sécurisation et embellissement du bourg
- LE GAULT-DU-PERCHE / Restructuration école, aménagement d'une cour
- LISLE / Aménagement de l'entrée de bourg nord-est
- MARCHENOIR / Plan-guide Petites Villes de Demain
- MAVES / Lecture projet d'extension de la salle multi-activités
- MÉHERS / Projet de labellisation Villes et Villages Fleuris (VVF)
- MER / Plan de restructuration de l'école élémentaire
- MER / Plan-guide des espaces verts
- MONDOUBLEAU / Aménagement place des Pâtis et abords forteresse
- MONT-PRÈS-CHAMBORD / Réaménagement Ilotier de la Chabardière
- MONTRICHARD VAL DE CHER/ Aménagement de cour d'école
- MORÉE / Aménagement du centre-bourg
- NEUNG-SUR-BEUVRON / Réhabilitation ancien Ehpad Villa aux Fleurs
- NEUNG-SUR-BEUVRON / Animation atelier de plantation dans l'école
- NEUVY / Lotissement communal de La Forêt, tranche 2
- OUCQUES LA NOUVELLE / Plan-guide Petites Villes de Demain
- RHODON / Réflexion pour une extension urbaine
- ROMORANTIN / Problématique circulation et aménagement centre-ville
- SAINT-AIGNAN-SUR-CHER / Aménagement du parking du stade
- SAINT-AIGNAN-SUR-CHER / Aménagement de la place du 8 mai 1945
- SAINT-AIGNAN-SUR-CHER / Aménagement de la place de la République (participatif)





- SAINT-AMAND-LONGPRÉ / Projet de rénovation de la cour de l'école
- SAINT-FIRMIN-DES-PRÉS / Aménagement d'un parc pour la salle associative
- SAINT-GEORGES-SUR-CHER / Aménagement de la cour d'école
- SAINT-GEORGES-SUR-CHER / Projet de labellisation VVF
- SAINT-GOURGON / Aménagement d'une MAM et de ses abords
- SAINT-LAURENT-NOUAN / Mise en valeur ancienne loge de vigne
- SAINT-LAURENT-NOUAN / Problématique d'humidité dans l'église
- SAINT-LUBIN-EN-VERGONNOIS / Réhabilitation d'un four banal
- SALBRIS / Pré-diagnostic sanitaire de l'église Saint-Georges
- SASSAY / Aménagement de la cour et du bâtiment de la mairie
- SASSAY / Réaménagement du foyer scolaire
- SAVIGNY-SUR-BRAYE / Carnet de recommandations pour les espaces publics
- SAVIGNY-SUR-BRAYE / Eco-bourg
- SEIGY / Aménagement des abords de l'église
- SELLES-SAINT-DENIS / Aménagement d'un lotissement
- SELOMMES / Réaménagement pour regroupement des écoles
- SELOMMES / Aménagements ponctuels de la cour d'école
- SELOMMES / restauration-confortement du château
- SOUGÉ / Végétalisation de la cour de l'école
- VALLIÈRES-LES-GRANDES / Estimation coût de démolition partielle et réaménagement d'un bâtiment
- VALLIÈRES-LES-GRANDES / Restauration de l'église
- VALLOIRE SUR CISSE / Démarche prospective Villages d'avenir
- VALLOIRE SUR CISSE / Aménagement de la place de l'église de Chouzy
- VALLOIRE SUR CISSE / Aménagement des abords du canal
- VENDÔME / Organisation de résidences de concepteurs dans 5 écoles
- VENDÔME / Dispositif façades
- VEUZAIN-SUR-LOIRE / Aménagement de la cour d'école d'Onzain
- VEUZAIN-SUR-LOIRE / Aménagement du parc de loisirs d'Onzain
- VEUZAIN-SUR-LOIRE / Reconversion du collège Joseph Crocheton
- VILLEFRANCHE-SUR-CHER / Aménagement de la place de l'église
- CA Agglopolys / Ilot Denis Papin démonstrateur de ville durable
- CA Territoires vendômois / PLH CATV
- CA Territoires vendômois / Permanences délocalisées de conseil aux particuliers
- CC Beauce Val de Loire / Aménagement de la cour de l'école de Suèvres
- CC Beauce Val de Loire / Projet de construction d'une école /Maves-La Chapelle-Saint-Martin



Ehpad de Bracieux (DR Eliane Debray)

- CC Beauce Val de Loire / Permanences délocalisées de conseil aux particuliers
- CC Grand Chambord / Plan de paysage
- CC Grand Chambord / Projet d'aménagement Cœur de village Maslives
- CC Grand Chambord / Permanences délocalisées de conseil aux particuliers
- CC Perche et Haut-Vendômois / Projet de territoire
- CC Romorantinois et Monestois / Permanences délocalisées de conseil aux particuliers
- CC Sologne des Étangs / Implantation projet touristique sur le Domaine de l'Étang des Veillas
- CC Terres du Val de Loire / Aménagement de la cour d'école d'Ouzouer-le-Marché
- CC Val de Cher Controis / Reconversion bâtiments industriels / artisanaux en zone d'habitat Châtillon-sur-Cher
- CD41 / Réaménagement de la cour du collège Michel Bégon à Blois
- CD41 / Réaménagement de la cour du collège Maurice Genevoix à Romorantin
- CD41 / Comité de pilotage du projet Tasciaca
- CD41 / Habitat regroupé PAPH
- ARS DREAL / Appel à projet Urbanisme Favorable à la Santé
- Centre hospitalier de Blois / Réaménagement du CHB
- Nouvel Espace du Cher / Mise en valeur des maisons éclusières
- OGEC Authon / Réaménagement de la salle paroissiale de l'école Saint-Joseph
- Préfecture / Conseil pour jardin de la cour d'honneur de la Préfecture
- Sivos Montoire / Réaménagement de la cour de l'école Louis Pasteur



## EN CHIFFRES

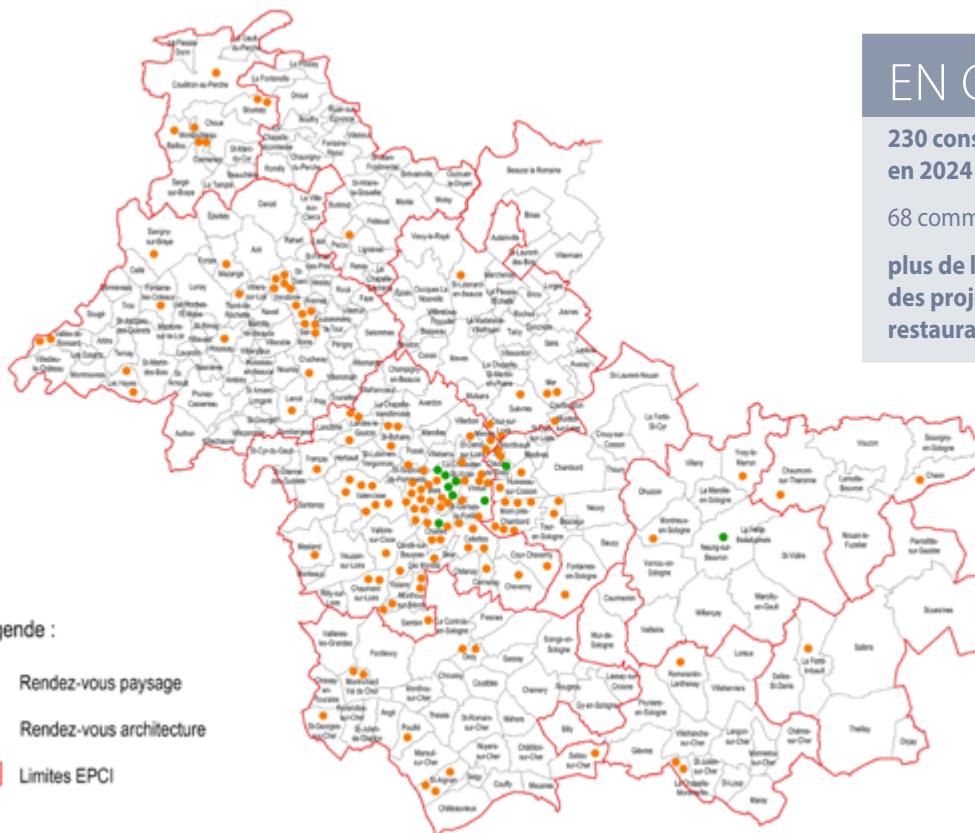
230 conseils aux particuliers  
en 2024

68 communes concernées

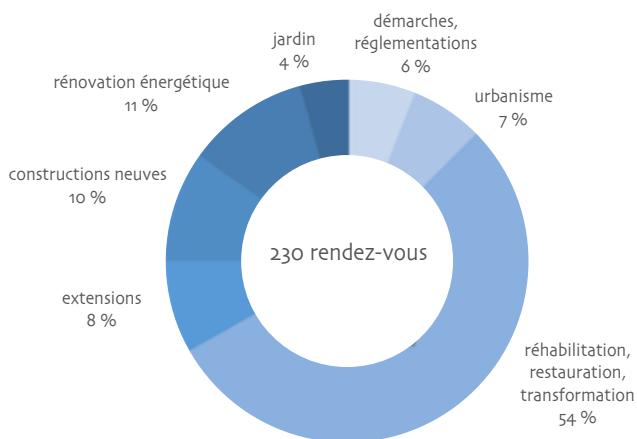
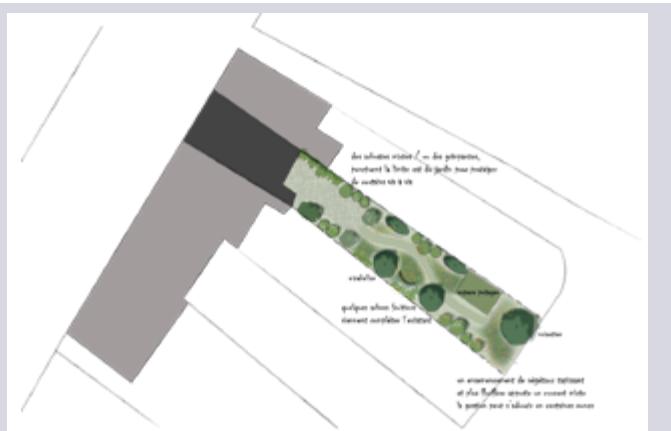
plus de la moitié concernent  
des projets de réhabilitation,  
restauration, transformation

Légende :

- Rendez-vous paysage
- Rendez-vous architecture
- Limites EPCI



Répartition géographique des demandes de conseils et ci-dessous, répartition thématique.



# LA SENSIBILISATION DES DIFFÉRENTS PUBLICS

Architecture, urbanisme, paysage

## CONSTRUIRE UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

**Référent** [direction@caue41.fr](mailto:direction@caue41.fr)

La sensibilisation est l'une des quatre grandes missions des CAUE (avec le conseil, la formation et l'information). Le CAUE, avec l'appui de ses nombreux partenaires, organise des conférences, des ateliers, des visites d'opération et réalise des documents de sensibilisation pour promouvoir et diffuser la qualité architecturale, urbaine et paysagère.

En 2024, le CAUE a mis en place :

- des actions de sensibilisation à destination des scolaires, notamment à travers un projet d'éducation artistique et culturelle en partenariat avec le Châto'do et le collège Bégon, des interventions directement auprès des classes sur des sujets ciblés comme le réaménagement des cours d'école ou encore l'accueil d'étudiants en architecture sur le territoire ;
- des actions à destination des collectivités (élus et techniciens) qui visent à échanger, dans un format différent (formation, atelier, visite d'opération) sur les sujets d'actualité ;
- des événements publics forts, réunissant des acteurs variés et des partenaires locaux, comme la Biennale Nature & Paysage, le

Carrefour des Territoires ou encore la participation aux Rendez-Vous de l'Histoire.

Ces différentes actions s'inscrivent en complémentarité avec l'accompagnement classique des collectivités et le conseil aux particuliers en proposant des formats et des regards différents sur l'actualité. L'année 2024 a permis de poursuivre et d'approfondir plusieurs sujets : le zéro artificialisation nette, l'urbanisme favorable à la santé, le réaménagement des cours d'école et la gestion intégrée des eaux pluviales.

Depuis de nombreuses années, le CAUE s'est engagé dans des partenariats forts qui nourrissent ces actions. Une exposition a été montée avec le concours du Conseil départemental et le soutien de l'Agence régionale de Santé. La Préfecture a rendu possible la diffusion de la démarche d'urbanisme favorable à la santé auprès des collectivités.

Des partenariats anciens sont poursuivis avec la DDT pour la coanimation du club « planification 41 » et l'École de la nature et du paysage pour l'organisation de la Biennale.

### /// Commissions et représentation du CAUE :

ADIL 41 Espace Conseil France renov'  
 Comité de projet Tasciaca  
 Comité des partenaires Villages d'Avenir  
 Commission départementale d'aménagement commercial  
 Commission départementale de la nature, des paysages et des sites  
 Commission écoquartier Loir-et-Cher  
 Commission locale des sites patrimoniaux remarquables  
 Commission d'urbanisme Mont-près-Chambord  
 Club Planification 41  
 Envirobat  
 FNCAUE  
 Insa Centre Val de Loire  
 Maison de l'architecture et des paysages Centre Val de Loire  
 Terres de Loire Habitat

*Le Club Planification 41 réuni le 22 février à l'École de la nature et du paysage.*



## EN CHIFFRES

**2500 personnes touchées  
directement par les actions  
de sensibilisation du CAUE**

Près de 50 interventions  
assurées

Plus de 70 partenaires  
mobilisés pour les actions de  
sensibilisation

Tables-rondes, colloques, séminaires, etc.

# LE CAUE ACTEUR DANS LA RECHERCHE

**Référent** [direction@caue41.fr](mailto:direction@caue41.fr)

Le thème 2024 des Rendez-Vous de l'Histoire « la Ville » n'a pas laissé le CAUE indifférent. C'est sur le thème de l'attractivité des centres anciens et dans le cadre de l'Économie aux Rendez-vous de l'Histoire, que la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Loir-et-Cher a sollicité le CAUE pour une table ronde sur le thème de "La ville de demain : quelle attractivité ?".

Animée par Jean-Baptiste Anginot, ancien vice-président de la CCI, cette table-ronde s'est déroulée à l'espace Le Minotaure à Vendôme et Grégoire Bruzulier, directeur du CAUE, était l'un des trois invités aux côtés de Guillaume Ségala, directeur général de l'association des Villes de France et adjoint au maire de Chelles, et d'Yvan Saumet,

ancien président de la CCI de Loir-et-Cher.

Au-delà de ce rendez-vous incontournable de notre territoire, le CAUE est intervenu dans plusieurs colloques et programmes de recherche sur des thématiques qu'il est amené à traiter au quotidien dans ses missions :

- Séminaire « matières à patrimoine » organisé par le Parc Naturel Régional de la Brenne ;
- Colloque « la Ville sous Cloche » organisé par l'université de Droit d'Angers sur le thème du patrimoine ;
- Colloque « fonctionnalité des sols et planification » dans le cadre d'un programme de recherche Popsu piloté par l'université de Tours.

*Le 10 octobre à Vendôme, dans le cadre de l'Économie aux Rendez-vous de l'Histoire, table-ronde : "La ville de demain : quelle attractivité ?".*

*La veille et toujours dans le cadre des Rendez-vous de l'Histoire, le CAUE est intervenu lors d'une table-ronde pédagogique destinée à faire découvrir aux élèves du Collège des Provinces de Blois des professions en lien avec la ville.*



# ÉLUS ET TECHNICIENS DES COLLECTIVITÉS

## Le Carrefour des territoires

## MOBILISER LES ACTEURS DE L'INGÉNIERIE LOCALE

**Référent** [direction@caue41.fr](mailto:direction@caue41.fr)

L'Association des maires de Loir-et-Cher, le CAUE et l'Observatoire de l'économie et des territoires ont co-organisé en 2024 un Carrefour des Territoires dans un nouveau format. Cette édition a rassemblé tous les acteurs publics locaux un après-midi autour du thème « ruralités et ingénierie » et a vu se succéder présentations en salle, échanges et ateliers.

Après un « Portrait de la ruralité en Loir-et-Cher » et l'intervention de Xavier Pelletier, préfet de Loir-et-Cher, s'est ouvert en partenariat avec les services de l'État un forum de l'ingénierie : de nombreuses structures d'ingénierie ont présenté les outils et dispositifs d'accompagnement qu'elles peuvent proposer aux collectivités au service du développement des territoires ruraux. Les interventions étaient organisées en pôles thématiques : attractivité, patrimoine, habitat et énergie, environnement et aménagement du territoire. Le directeur général de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, qui pilote notamment les programmes « Petites villes de demain » et « Villages d'avenir », a conclu la journée.

Cet évènement a mobilisé près d'une quarantaine de structures de l'ingénierie locale et a été une fois de plus l'occasion de partager avec les élus, les techniciens et les professionnels sur l'importance des synergies locales dans la dynamique des projets en territoires ruraux.

**/// Le Carrefour des territoires dans cette nouvelle formule a rassemblé 130 participants et 40 structures partenaires.**



# Patrimoine, paysage

## DES JOURNÉES DE SENSIBILISATION / FORMATION

### /// Amélioration thermique du bâti ancien

**Référent** [angélique.goblet@caue41.fr](mailto:angélique.goblet@caue41.fr)

En 2023, le CAUE avait initié un cycle de sensibilisation sur l'amélioration thermique du bâti ancien à destination des élus et techniciens des collectivités. Les premières séances avaient pour vocation de poser des bases théoriques. En juin 2024, une seconde session a été organisée à Chédigny (37) permettant aux 25 participants de gagner en compétences avec un atelier traitant de cas pratiques et des visites de chantiers où maîtres d'ouvrage et entreprises ont pu évoquer leurs expériences et répondre aux questions techniques et réglementaires.

*Atelier pédagogique de mise en pratique de prescriptions d'isolation dans un bâti ancien par l'association Echobat. Les participants ont également bénéficié d'une visite commentée du presbytère de Chédigny qui a fait l'objet d'un projet de réhabilitation avec emploi de matériaux bio-sourcés.*



### /// Solutions naturelles pour la gestion intégrée des eaux pluviales

**Référent** [paysage@caue41.fr](mailto:paysage@caue41.fr)

À la demande d'Agglopolys, la communauté d'agglomération de Blois, le CAUE a animé une matinée de formation orientée sur les solutions végétales de la gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP). L'intervention a commencé autour d'un temps d'échanges entre les techniciens des différents services invités, puis par un tour d'horizon des solutions techniques de la GIEP. La seconde partie de la matinée a permis de mobiliser les solutions présentées autour de deux « cas » : un cas virtuel (jeu sérieux) et un cas existant proposé par la collectivité.

*La GIEP abordée par un jeu sérieux.*



# ÉLUS ET TECHNICIENS DES COLLECTIVITÉS

Urbanisme favorable à la santé (UFS)

## UN SÉMINAIRE «COURS D'ÉCOLE ET UFS»

**Référent** [bastien.bourgeais@caue41.fr](mailto:bastien.bourgeais@caue41.fr)

En février 2024, afin de sensibiliser l'ensemble des collectivités impliquées dans le projet « Cour d'école : laboratoire de l'urbanisme favorable à la santé », un séminaire collectif a été organisé, par le CDPNE et le CAUE, à Neung-sur-Beuvron, qui a réuni une soixantaine de participants.

Conçu en deux temps, le séminaire s'est ouvert sur un temps dédié à la sensibilisation du public aux enjeux croisés de l'UFS (GIEP, Biodiversité). Pour animer cette matinée le CAUE a produit et présenté « la roue de l'UFS dans la cour d'école » révélant les liens entre les attentes spontanées des usagers et les impacts

potentiels en santé. Le séminaire s'est poursuivi par un atelier pratique personnalisé pour les communes accompagnées, qui a permis de tester plusieurs outils créés pour l'occasion : un « jeu des correspondances » des enjeux de l'UFS, un jeu sérieux visant à accompagner la collectivité dans la définition de ses objectifs en termes de désimpermeabilisation et de rafraîchissement de sa cour d'école, deux facteurs d'impacts sur la santé dans les cours d'école.

*La table-ronde a rassemblé des représentants de l'Agence régionale de Santé Loir-et-Cher (ARS 41), de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, de l'Agence régionale de la biodiversité Centre Val de Loire, du Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement (CDPNE) et du CAUE de Loir-et-Cher.*

*Ci-dessous, photos prises lors des ateliers pratiques.*



# Renaturation, sobriété foncière

## CRÉATION DE JEUX SÉRIEUX

### /// **Rafraichir et désimperméabiliser ma cour d'école**

**Référent** [paysage@caue41.fr](mailto:paysage@caue41.fr)

Autour d'un plateau illustrant une école, les joueurs sont invités à transformer une cour de 900 m<sup>2</sup> en remplaçant le bitume en espaces plantés, sols perméables variés à l'aide de « tuiles » et en plantant des arbres. À l'issue de la première manche, l'animateur calcule l'amélioration de l'ilot de chaleur urbain obtenue ainsi que la quantité d'eau de pluie infiltrée dans le projet et fixe des objectifs aux joueurs pour une seconde manche.

Développé par le CAUE en collaboration avec le CDPNE et avec l'appui du service Qualité de l'eau du Département, ce jeu est pensé comme un outil de réflexion à destination des collectivités et des écoles souhaitant renaturer leur cour d'école. Il permet de prendre la mesure des enjeux actuels des aménagements.



*Un jeu sérieux qui allie les enjeux de gestion intégrée des eaux pluviales et de réduction de l'ilot de chaleur urbain.*

### /// **Foncièrement sobre**

**Référent** [juliette.jouseau@caue41.fr](mailto:juliette.jouseau@caue41.fr)

À l'occasion d'un des ateliers sur la sobriété foncière du club planification 41, le CAUE et la DDT ont développé un jeu sérieux dans l'objectif de sensibiliser élus et techniciens à une méthode sobre de stratégie foncière mobilisant le jeu d'acteurs et divers outils dans le cadre d'un cas concret.

Après une courte présentation de la sobriété et de son application dans l'aménagement, ce jeu, dénommé « Foncièrement Sobre », permet de prendre en main les concepts et d'ouvrir des discussions sur d'autres approches de conception de l'espace, les différents outils fonciers à disposition et les acteurs mobilisables.

*« Foncièrement sobre » joué lors d'un atelier du Club Planification 41.*



# ÉLUS ET TECHNICIENS DES COLLECTIVITÉS

## Revitalisation des territoires

## CENTRALISER LES RESSOURCES

**Référent** [direction@caue41.fr](mailto:direction@caue41.fr)

Entre 2021 et 2024, le CAUE a réalisé, en partenariat avec la Préfecture et l'ingénierie locale, des ateliers plans-guides sur les communes lauréates du programme Petites Villes de Demain. Pour partager et mettre en valeur ces travaux, une exposition ainsi qu'une journée dédiée à la revitalisation avait eu lieu en 2023. D'autres outils-ressources ont vu le jour en 2024 :

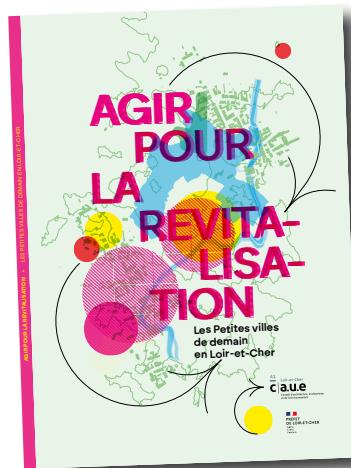
### /// Une publication

En 2024, grâce au financement de la Préfecture, le CAUE publie un ouvrage qui retrace toutes les étapes de cette démarche et recueille les témoignages d'acteurs locaux et universitaires. Cette publication a vocation à être diffusée largement auprès des partenaires institutionnels et des collectivités, elle met en valeur les initiatives des collectivités et les méthodes de travail engagées par l'ingénierie locale.

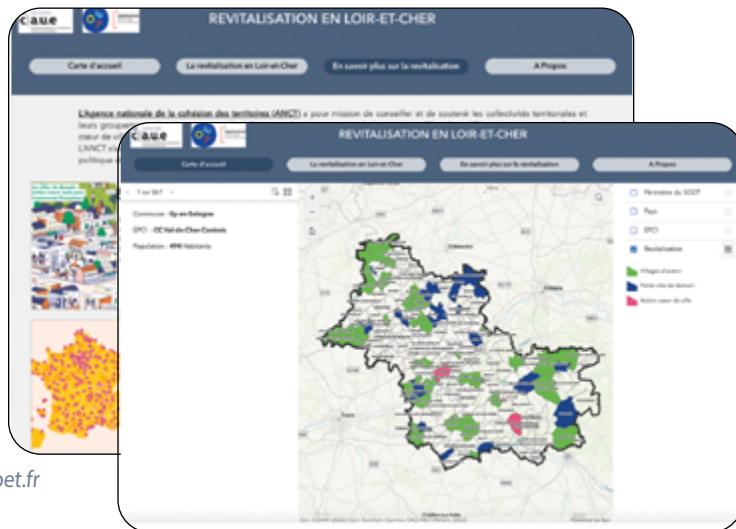
### /// Une plateforme numérique

En parallèle de cette publication, une plate-forme numérique a été créée pour centraliser la documentation et les études sur la revitalisation. Cet outil mis en place avec le concours de l'Observatoire de l'Économie et des territoires propose une cartographie interactive, l'accès à la totalité des plans-guides réalisés et à différentes ressources et données (portraits de territoire, témoignages d'acteurs, etc.).

Pour accéder à l'application :  
<https://revitalisation-loir-et-cher.pilote-oet.fr>



La publication est téléchargeable sur le site du CAUE, <https://www.caue41.fr/ressources>.



# TOUS PUBLICS

## Architecture

# LES ARCHITECTURES DU SPORT EN LOIR-ET-CHER, UNE EXPOSITION DANS LE CADRE DES JO 2024

**Référent** [angélique.goblet@caue41.fr](mailto:angélique.goblet@caue41.fr)

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, le Conseil départemental de Loir-et-Cher a ouvert, sous l'enseigne « Le Rendez-vous des Jeux », un espace de 200 m<sup>2</sup> à Blois destiné à accueillir des œuvres d'artistes et diverses animations célébrant le sport. Le CAUE a saisi l'opportunité de cette « vitrine » pour réaliser et animer une exposition nommée « Architecture et Sport ». Conçue pour être accessible à un très large public cette exposition met en perspective les équipements sportifs construits dans le

département de Loir-et-Cher depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle au vu des influences nationales voire internationales. Elle rappelle comment les équipements sportifs constituent depuis toujours, par leurs programmes, leurs formes, leurs matériaux et leurs échelles un témoignage particulièrement révélateur des sociétés. Après plus de deux mois présentée au Rendez-vous des Jeux, elle a rejoint le catalogue des expositions du Conseil départemental et circule aujourd'hui dans les établissements scolaires.

*Enrichie d'anecdotes, l'exposition a conquis tous les publics. Les visiteurs pouvaient aussi tester leurs connaissances en utilisant des fiches mises à sa disposition et à intégrer aux panneaux.*



# TOUS PUBLICS

Biennale Nature & Paysage



## «VILLES, VILLAGES, VIVANTS», THÈME DE LA BIENNALE 2024

**Référent** [direction@caue41.fr](mailto:direction@caue41.fr)

La Biennale Nature & Paysage est un évènement fort de l'année 2024, qui a beaucoup mobilisé l'équipe du CAUE et tous ces partenaires. L'édition de cette année a été repensée dans son format, avec la concentration de toutes les actions sur une grande journée, le 3 octobre, dans un seul lieu, l'École de la nature et paysage.

En partenariat avec Agglopolys et le soutien financier de la Banque des Territoires et du Crédit Mutuel, la journée a permis d'explorer le thème : « villes, villages, vivants ».

Des élus, architectes, paysagistes, urbanistes, philosophe, enseignants sont venus témoigner de ces rapports parfois difficiles entre l'humain et la nature dans les espaces urbanisés. La journée était structurée autour d'interventions théoriques (conférence),

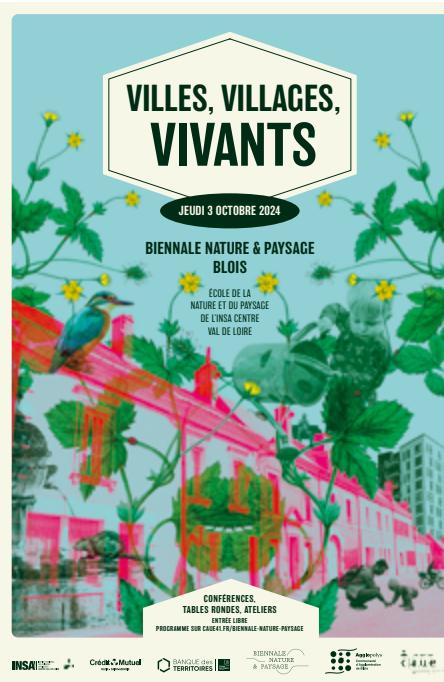
de témoignages et partages d'expérience (tables-rondes) et d'expérimentations (ateliers pratiques).

En plus de rassembler un public nombreux, cette édition a été l'occasion de toucher un public plus large, au-delà des frontières régionales dont des étudiants de l'école d'architecture de Nantes ainsi que élus et collègues d'autres CAUE (18, 36, 37, 45, 72, 74, 77). On a également compté près d'une quarantaine de personnes issues du « grand public », preuve que l'ouverture de la Biennale aux citoyens locaux fonctionne.

Cette grande diversité dans le public se reflète aussi dans la variété des intervenants et des ateliers proposés, confirmant ainsi l'ADN de la Biennale : un évènement culturel à destination d'un public large, qui explore la relation entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre.

*Sélection d'images illustrant la diversité des formats proposés par la Biennale 2024, avec en clôture l'intervention de Simon Teyssou, Grand Prix de l'urbanisme 2023.*





# EN CHIFFRES

- 350 participants
- 1 exposition
- 2 tables-rondes
- 3 conférences
- 13 ateliers
- 30 partenaires mobilisés



# PUBLIC SCOLAIRE

## Éducation artistique et culturelle

### «VIENS TE METTRE À MA PLACE» À BLOIS

**Référent** [anqélique.goblet@caue41.fr](mailto:anqélique.goblet@caue41.fr)

Dans le cadre de l'appel à projet ouvert par le Conseil départemental de Loir-et-Cher et la DRAC Centre-Val de Loire, le CAUE a proposé un projet permettant à deux classes de CM de l'école Tourville et deux classes de CM de l'école Yvonne Mardelle de Blois de jouer les « apprentis urbanistes ».

Le cahier des charges était simple : une école de la ZUP, une école du centre ancien de Blois, chacune dans un quartier composé d'éléments similaires. Après avoir découvert des notions de ville durable et de bien-être dans les espaces publics puis réalisé un diagnostic de sites et des interviews d'usagers, les élèves ont fait des propositions d'aménagements destinés à apporter davantage de confort et de convivialité.

Les quatre classes ont ensuite mis en musique et en images leurs projets avec deux artistes professionnels et les ont partagés aux habitants sous la forme de projections suivies de débats dans les salles culturelles des deux quartiers.



Fabrication des projets en classe.



Interviews et diagnostic sur le terrain.



# Une école, un chantier, des métiers

## ATELIERS ET ANIMATIONS AVEC LE COLLÈGE DE BRACIEUX

**Référent** [angélique.goblet@caue41.fr](mailto:angélique.goblet@caue41.fr)

L'opération « Une école, un chantier, des métiers » est promue par la DRAC Centre-Val de Loire dans l'objectif de faire découvrir au public scolaire la diversité et la richesse des savoir-faire liés au patrimoine bâti.

Le collège de Bracieux et la Communauté de communes du Grand Chambord, en recherche de pistes pour offrir cette opportunité aux collégiens, ont fait appel au CAUE qui leur a proposé un projet avec le Domaine de Chambord.

Sur une année scolaire, une classe de 5ème a pu échanger avec des professionnels lors des journées du patrimoine dans le parc du château, découvrir différents métiers qui œuvrent au quotidien sur ce site (forestier, historienne, archéologue, etc.), mais aussi pratiquer des ateliers de maçonnerie avec les stagiaires de l'association Acta Vista qui effectue les travaux de restauration du mur du parc. Enfin, les élèves ont pu transmettre leurs connaissances lors d'une animation sous la halle de Bracieux.

*Animation construite par les élèves et le Domaine de Chambord sous la halle de Bracieux en juin 2024*



# LES ADHÉRENTS en 2024

## EN CHIFFRES

163 communes

9 EPCI

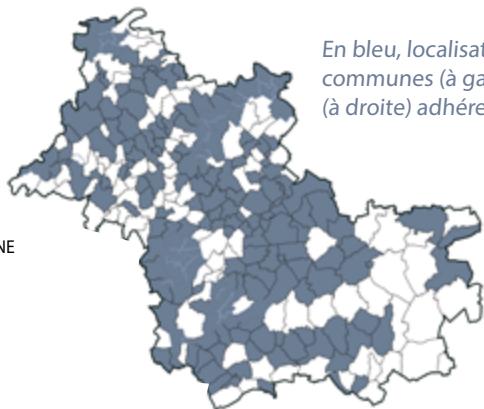
2 syndicats mixtes de pays

13 organismes

9 professionnels

### COMMUNES

- ANGÉ
- AREINES
- ARTINS
- AVARAY
- AVERDON
- AZE
- BAUZY
- BEAUCE LA ROMAINE
- BEAUCHÈNE
- BILLY
- BOUFFRY
- BOURSAY
- BRACIEUX
- BRIOU
- CELLE
- CELLETES
- CHAMBORD
- CHAMPIGNY-EN-BEAUCE
- CHAON
- CHAUMONT-SUR-LOIRE
- CHAUVIGNY-DU-PERCHE
- CHÉMERY
- CHEVERNY
- CHITENAY
- CHOUSSY
- CONAN
- CONCRIERS
- CORMENON
- CORMERAY
- COUDDÉS
- COUÉTRON AU PERCHE
- COUR-CHEVERNY
- COURBOUZON
- COURMÉMINE
- CROUY-SUR-COSSON
- CRUCHERAY
- DANZÉ
- ÉPIAIS
- ÉPUISSAY
- FAVEROLLES-SUR-CHER
- FAYE
- FONTAINE-RAOUL
- FONTAINES-EN-SOLOGNE
- FOSSE
- FRANCAÏ
- FRETEVAL
- GY-EN-SOLOGNE
- HERBAULT
- HUISSEAU-SUR-COSSON
- LA CHAPELLE-MONTMARTIN
- LA CHAPELLE-VENDÔMOISE
- LA CHAPELLE-VICOMTESSE



En bleu, localisation des communes (à gauche) et EPCI (à droite) adhérents.

- LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR
- LA FERTÉ-BEAUHARNAIS
- LA FERTÉ-SAINT-CYR
- LA MADELEINE-VILLEFROUIN
- LA MAROLLE-EN-SOLOGNE
- LANCÉ
- LANCÔME
- LASSAY-SUR-CROISNE
- LAVARDIN
- LE CONTROIS-EN-SOLOGNE
- LE PLESSIS-DORIN
- LE PLESSIS-L'ÉCHELLE
- LES ESSARTS
- LIGNIÈRES
- LISLE
- LOREUX
- LORGES
- LUNAY
- MARCHENOIR
- MARCILLY-EN-BEAUCE
- MAREUIL-SUR-CHER
- MAROLLES
- MASLIVES
- MAVES
- MAZANGÉ
- MÉHERS
- MÉNARS
- MER
- MESLAND
- MESLAY
- MEUSNES
- MOISY
- MONDOUBLEAU
- MONT-PRÈS-CHAMBORD
- MONTEAUX

- MONTHOU-SUR-CHER
- MONTLIVAUT
- MONTRICHARD VAL DE CHER
- MONTRIEUX-EN-SOLOGNE
- MORÉE
- MUIDES-SUR-LOIRE
- MULSANS
- NAVEIL
- NEUNG-SUR-BEUVRON
- NEUVY
- NOURRAY
- NOYERS-SUR-CHER
- OISLY
- OUCQUES LA NOUVELLE
- OUZOUEUR-LE-DOYEN
- PEZOU
- PIERREFITTE-SUR-SAULDRE
- POUILLE
- PRUNAY-CASSEREAU
- PRUNIER-SUR-LOIRE
- PRUNIER-SUR-LOIRE
- PRUNIER-SUR-LOIRE
- RHYDON
- RILLY-SUR-LOIRE
- ROMILLY-DU-PERCHE
- ROMORANTIN
- LANTHENAY
- ROUGEOU
- SAINT-AIGNAN
- SAINT-CLAUDE-DE-DIRAY
- SAINT-DENIS-SUR-LOIRE
- SAINT-DYÉ-SUR-LOIRE
- SAINT-FIRMIN-DES-PRÈS
- SAINT-GEORGES-SUR-CHER
- SAINT-GOURGON
- SAINT-JACQUES-DES-GUÉRETS



- SAINT-LAURENT-NOUAN
- SAINT-LOUP-SUR-CHER
- SAINT-LUBIN-EN-VERGONNOIS
- SAINT-MARTIN-DES-BOIS
- SAINT-OUEN
- SAMBIN
- SANTENAY
- SARGÉ-SUR-BRAYE
- SASNIÈRES
- SASSAY
- SAVIGNY-SUR-BRAYE
- SEIGY
- SELLES-SAINT-DENIS
- SELOMMES
- SERIS
- SOUGÉ
- SUEVRES
- THÉSÉE
- THOURY
- TOUR-EN-SOLOGNE
- TRÔO
- VALAIRE
- VALENCISSE
- VALLÉE DE RONSARD
- VALLIÈRES-LES-GRANDES
- VALLOIRE SUR CISSE
- VENDOME
- VERNOU-EN-SOLOGNE
- VEUZAIN SUR LOIRE
- VIEVY-LE-RAYÉ
- VILLEBAROU
- VILLEBOUT
- VILLEFRANCHE-SUR-CHER
- VILLEHERVIERS
- VILLEMARDY
- VILLENEUVE-FROUVILLE
- VILLENY
- VILLERBON
- VILLETUN
- VILLEXANTON
- VILLIERS-SUR-LOIR
- VILLIERSFAUX
- VOUZON

### COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

- AGGLOPOLYS
- BEAUCE VAL DE LOIRE
- COLLINES DU PERCHE
- GRAND CHAMBORD
- PERCHE ET HAUT-VENDÔMOIS
- ROMORANTINAIS ET MONESTOIS
- SOLOGNE DES RIVIÈRES
- TERRES DU VAL DE LOIRE
- VAL-DE-CHER CONTROIS

### SYNDICATS DE PAYS

- PAYS DES CHÂTEAUX
- PAYS VENDÔMOIS

### ASSOCIATIONS / ORGANISMES

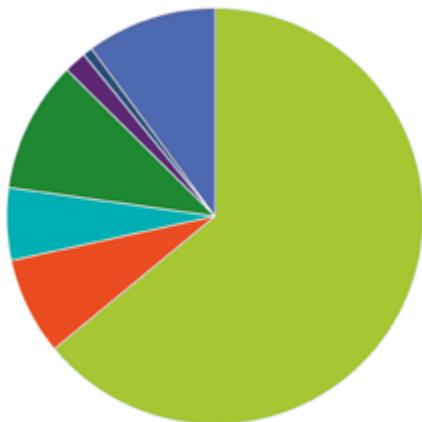
- ADIL-RENOV ÉNERGIE
- AGENCE D'ATTRACTIVITÉ BE LC
- COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT
- CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
- ENVIROBAT
- FIBOIS
- MAISON BOTANIQUE BOURSAY
- MAISONS PAYSANNES LOIR-ET-CHER
- OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE ET DES TERRITOIRES
- SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'AGGLOMÉRATION DE BLOIS
- VALLOIRE SUR CISSE
- SOLOGNE NATURE ENVIRONNEMENT
- SIVOS MONTOIRE
- TERRES DE LOIRE HABITAT

### PROFESSIONNELS

- LAAB ATELIER D'ARCHITECTURE ALBERTINI & BROSSARD
- VINCENT BROT, ATELIER ATLANTE
- NICOLAS BARTHOMEUF, ATELIER BARTO
- DANIEL BOITTE, ARCHITECTE
- DOMINIQUE BOITTE, ARCHITECTE
- FRANÇOIS FOUSSARD, ARCHITECTE
- MATHIEU MARQUAILLE, ARCHITECTE
- SATIVA PAYSAGE
- SOPHIE BLANCHARD, SO OFFICE D'ARCHITECTURE
- 2 à titre particulier/privé

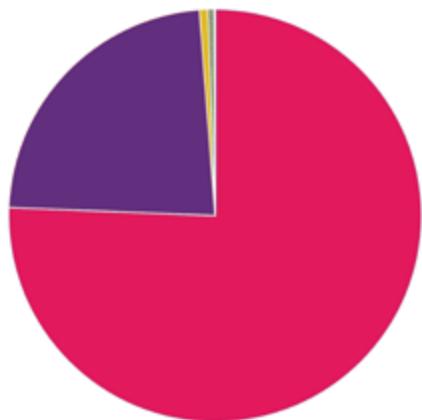
# FONCTIONNEMENT DU CAUE

## RECETTES 2024



64,0 %	Réaffectation Taxe Aménagement	610 000 €
7,6 %	Contrats / Conventions / Formations	72225 €
5,6 %	Cotisations	53 668 €
10,2 %	Subventions Feder / Etat / Région	97 291 €
1,8 %	Transfert de charges	16 673 €
0,7 %	Produits financiers	6 966 €
0,0 %	Produits exceptionnels	48 €
10,1 %	Déficit de clôture	96 268 €
<b>TOTAL</b>		<b>953 139 €</b>

## DÉPENSES 2024



75,7 %	Impôts et Charges de Personnel	720 852 €
23,2 %	Achats - Services extérieurs	220 710 €
0,6 %	Dotations Amortissements	6 033 €
0,4 %	Charges exceptionnelles	4 846 €
0,1 %	Provisions pour charges	698 €
<b>TOTAL</b>		<b>953 139 €</b>

# RÉSEAU DES CAUE

Ressources documentaires

## AMÉLIORATION DES OUTILS DU CAUE

**Référent** [direction@caue41.fr](mailto:direction@caue41.fr)

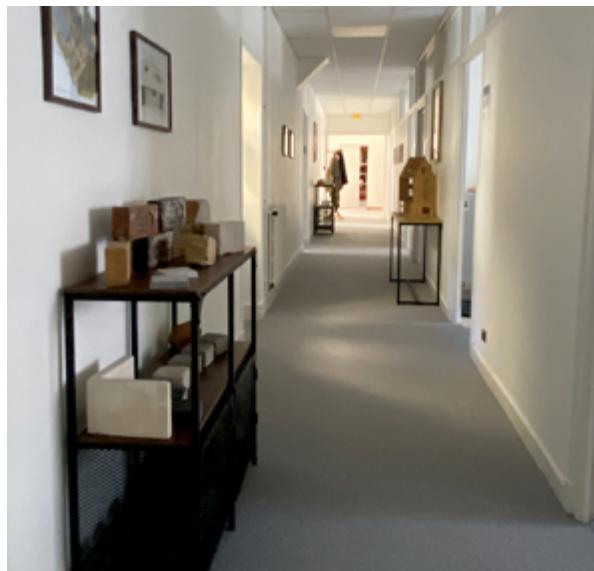
Le CAUE veille à ce que les outils qu'il emploie soient efficaces et pertinents pour l'accompagnement des projets auxquels il contribue. C'est la raison pour laquelle l'équipe s'est considérablement investie tout au long de l'année 2024 dans l'amélioration de nombreux outils :

- le réaménagement des locaux avec la création d'espaces de travail collectifs pour la préparation des ateliers et la réalisation des outils de projet (affichage, maquette, etc.) ;
- la mise en place d'un centre de documentation accessible aux adhérents pour venir consulter les derniers ouvrages et études en lien avec l'aménagement ;

- la mise en place d'un logiciel de gestion des projets et du temps passé (CAUEpilote) pour un suivi plus régulier des études et une meilleure visibilité sur la répartition des missions.

Après la refonte du site internet et du système de conventionnement en 2023, ces actions poursuivent le travail entrepris par l'équipe du CAUE pour améliorer sa réactivité, son agilité et les méthodes d'accompagnement des projets proposées aux collectivités, avec notamment une part importante donnée aux ateliers de concertation/participation et aux actions de sensibilisation techniques (végétalisation, GIEP, ZAN, UFS, etc.).

*Centralisation physique et numérique des ressources documentaires du CAUE et mise en valeur de la matériauthèque.*



# URCAUE, FNCAUE

## RÉACTIVATION DE L'URCAUE CENTRE-VAL DE LOIRE

**Référent** [direction@caue41.fr](mailto:direction@caue41.fr)

L'année 2024 a vu se concrétiser la réactivation de l'Union régionale des CAUE, avec la tenue de l'assemblée générale en juillet 2024. Cette structure associative qui fédère les six CAUE de la région et présidée par Catherine Lhéritier depuis 2023 a pu ainsi engager des actions collectives, notamment la préparation d'un concours de photographie pour 2025, ou la mise en place d'un système de représentation auprès de structures régionales comme Envirobat Centre, la Maison de l'architecture et des paysages ou encore la DREAL et la DRAC.

En décembre 2024, les équipes des six CAUE se sont réunies à Courçay en Indre-et-Loire pour une journée de travail sur le réemploi, un thème que les CAUE souhaitent mettre au cœur de leurs actions de sensibilisation pour l'année 2025. Animée par Envirobat Centre et la DREAL, cette journée était construite en

deux temps, avec une matinée de formation sur le réemploi et des groupes de travail l'après-midi sur différentes actions collectives portées par les CAUE.

À l'échelle nationale, Le CAUE de Loir-et-Cher était jusqu'en juillet 2024 le représentant des CAUE de la Région adhérents à la FNCAUE à la Commission technique paritaire (CTP) de la Fédération où toutes les régions sont représentées. La CTP est un lieu de débat sur les actions fédérales et sur la vie du réseau.

Le CAUE a également été impliqué dans différents groupes de travail fédéraux : logiciel CAUE/pilote, amélioration thermique du bâti ancien, urbanisme favorable à la santé.

Catherine Lhéritier, est également membre du conseil d'administration de la Fédération Nationale des CAUE.

*Les équipes des 6 CAUE de la région réunies à Courçay (37) le 12 décembre 2024.*



# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2025

## Représentants des collectivités locales



**Catherine LHÉRITIER, Présidente du CAUE**  
1<sup>ère</sup> Vice-présidente du Conseil départemental de Loir-et-Cher  
Conseillère départementale de Veuzain-sur-Loire



**Marie-Pierre BEAU, Trésorière**  
Conseillère départementale de Saint-Aignan



**Lionella GALLARD**  
Conseillère départementale de Vineuil



**Virginie VERNERET, Vice-présidente**  
Conseillère départementale de Chambord



**Marie-Hélène MILLET, Secrétaire**  
Conseillère départementale de Blois 2



**Claire FOUCHER-MAUPETIT**  
Conseillère départementale de Montoire-sur-Loir

## Représentants de l'État

### En cours de nomination

Architecte des Bâtiments de France, Unité départementale de l'architecture et du patrimoine

### Solène BERRIVIN

Inspectrice d'Académie

### Patrick SEAC'H

Directeur de la Direction départementale des territoires

## Elus par l'assemblée générale

### Alain BOURGEOIS

Président de la Communauté de communes du Perche & Haut-Vendômois

### Jean-Luc BROUTIN

Président de l'Observatoire de l'économie et des territoires

### Gilles CLÉMENT

Maire de Mont-près-Chambord

### Yann FROMAGER

Représentant la Chambre de métiers et de l'artisanat

### Erik LEDORQUET

Directeur général de Terres de Loire Habitat

### Patrick MORIN

Maire de Chaon

## Personnes qualifiées

### Olivier de VALLOIS

Délégué départemental de la Fondation du patrimoine

### Maryline THUAULT

Directrice de l'Agence départementale d'information au Logement, Espace Info Énergie

## Représentants des professions

### Mathieu ALBERTINI

Architecte DPLG / Conseil régional de l'Ordre des architectes

### En cours de nomination

Géomètre expert / Ordre des géomètres-experts

### Vincent BROT

Paysagiste concepteur / Fédération française du paysage

### François FOUSSARD

Architecte DPLG / Conseil régional de l'Ordre des architectes

## Représentants du personnel du CAUE

### Mélodie JACQUES

Conseillère en paysage

### Jennilaure JACAUD (suppléante)

Conseillère en urbanisme

# L'ÉQUIPE DU CAUE EN 2025

## La direction et les services ressources



**Grégoire BRUZULIER**

Directeur, architecte du patrimoine et urbaniste



**Patricia MICHOU**

Directrice administrative



**Sandra LE BRICQUIR**

Chargée de communication



**Cédric ZOBOROWSKI**

Chargé d'études documentaires

## Les conseillers et chargés de mission



**Bastien BOURGEOIS**

Chargé de mission urbanisme et santé



**Nina FENATEU**

Conseillère en paysage



**Angélique GOBLET**

Conseillère en architecture



**Jennilaure JACAUD**

Conseillère en urbanisme



**Mélodie JACQUES**

Conseillère en paysage



**Juliette JOUSEAU**

Conseillère en urbanisme



**Kevin PEIRO**

Conseiller en architecture



**Camille PESSEMIER**

Conseillère en paysage



**Aateca SABBAR**

Conseillère en architecture et urbanisme

### Ils ont fait partie de l'équipe en 2024 :

- David VASSORD, chargé de valorisation PVD
- Eliane DEBRAY, étudiante stagiaire en paysage
- Thomas COURTIN, étudiant stagiaire en paysage
- Paul BARONE, étudiant stagiaire en documentation

## Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977

« L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public (...) En conséquence, des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont institués (...)».

